

TABLE CHRONOLOGIQUE
Textes publiés au 15 mai 2008

DATE	TEXTES	Moniteur belge	modifications	M.B.	CHAP.
27/02/1961	ARRETE ROYAL RELATIF AU REGIME DES PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL.	01.03.1961			III/IV.01
05/04/1972	CIRCULAIRE MINISTERIELLE RELATIVE A L'ARRETE ROYAL DU 6 MAI 1971 FIXANT LES TYPES DE REGLEMENTS COMMUNAUX RELATIFS A L'ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE. - CIRCULAIRE DU 16 SEPTEMBRE 1971 - MEMBRES VOLONTAIRES.	-			III/IV.02
22/11/1974	CIRCULAIRE MINISTERIELLE CONCERNANT LA PRIME DE RECONNAISSANCE EN FAVEUR DES ANCIENS MEMBRES VOLONTAIRES DU SERVICE D'INCENDIE - INCOMPATIBILITE AVEC LES MANDATS COMMUNAUX.	18.02.1975			III/IV.03
15/01/1975	ARRETE ROYAL FIXANT LES DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A L'OCTROI D'UNE ALLOCATION POUR TRAVAIL NOCTURNES A CERTAINS AGENTS DES PROVINCES, DES COMMUNES, DES AGGLOMERATIONS DE COMMUNES ET DES FEDERATIONS DE COMMUNES.	31.01.1975 + errat. 04.02.1975			III/IV.04
			A.R. du 11.01.1989 A.R. du 02.06.1989	19.01.1989 24.06.1989	
31/01/1991	ARRETE ROYAL RELATIF AUX COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE POUR LES POMPIERS VOLONTAIRES.	05.03.1991			III/IV.05
10/04/1992	CODE DES IMPÔTS SUR LES REVENUS 1992.	30.07.1992			III/IV.06
20/06/1994	ARRETE ROYAL FIXANT LES DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A LA REMUNERATION DU PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE ET DU PERSONNEL DE LA POLICE COMMUNALE.	12.07.1994			III/IV.07
			A.R. du 28.11.1994	16.12.1994	
20/06/1994	ARRETE ROYAL FIXANT LES DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A LA VALORISATION PECUNIAIRE DES SERVICES ANTERIEURS ACCOMPLIS DANS LE SECTEUR PUBLIC PAR DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE ET DE LA POLICE COMMUNALE.	12.07.1994 + errat. 23.08.1994			III/IV.08
			A.R. du 15.03.1995	24.03.1995	
20/06/1994	ARRETE ROYAL FIXANT LES DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A L'OCTROI D'UNE ALLOCATION POUR DIPLOME A CERTAINS AGENTS DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE ET DE LA POLICE COMMUNALE.	12.07.1994			III/IV.09
20/06/1994	ARRETE ROYAL FIXANT LES DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A L'OCTROI D'UNE ALLOCATION POUR TRAVAIL DE NUIT, DE SAMEDI ET DE DIMANCHE AU PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE ET DES SERVICES DE POLICE COMMUNALE.	12.07.1994			III/IV.10
13/07/1994	MINISTERIELE OMEZENDBRIEF BETREFFENDE HET SECTORAAL AKKORD VAN 12 JULI 1994 - VEILIGHEIDSPERSONEEL.	21.09.1994	n'existe pas en français voir recueil en néerlandais		III/IV.11
03/03/1995	CIRCULAIRE RELATIVE A L INDEMNITE POUR PRESTATIONS DE NUIT, DE SAMEDI ET DE DIMANCHE ET L'INDEMNITE POUR PRESTATIONS DE GARDE A DOMICILE EFFECTUEES PAR CERTAINS OFFICIERS DE LA POLICE COMMUNALE ET DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE.	29.03.1995			III/IV.12
			C.M. du 28.05.1997	20.06.1997	
15/03/1995	ARRETE ROYAL FIXANT LES CONDITIONS D'OCTROI D'ECHELLES BAREMIQUES SUPERIEURES AUX TITULAIRES DE CERTAINS GRADES DANS LES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE.	24.03.1995			III/IV.13

DATE	TEXTES	Moniteur belge	modifications	M.B.	CHAP.
15/03/1995	ARRETE MINISTERIEL FIXANT LES DIPLOMES, BREVETS ET CERTIFICATS QUI SONT PRIS EN COMPTE POUR L'OCTROI D'UNE ALLOCATION DE DIPLOME A CERTAINS AGENTS DES SERVICES D'INCENDIE.	24.03.1995			III/IV.14
16/05/1995	CIRCULAIRE DU GOUVERNEMENT WALLON RELATIVE AU STATUT PECUNIAIRE DU PERSONNEL DE LA POLICE COMMUNALE ET DU PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE.		C.M. du 04.12.1997 C.M. du 06.12.2001	22.12.2001	III/IV.15
01/06/1995	OMZEMDBRIEFF BETREFFENDE HET SECTORAAL AKKORD VAN 12 JULI 1994 OVER VEILIGHEIDSPERSONEEL - AANVULLING		n'existe pas en français voir recueil en néerlandais		III/IV.16
16/02/1996	CIRCULAIRE MINISTERIELLE RELATIVE A LA REVISION DES BAREMES POUR LE PERSONNEL DES SERVICES DE SECURITE DES COMMUNES GERMANOPHONES. (PL95/CG/321.1 DG)				III/IV.17
28/05/1997	CIRCULAIRE POL 58 COMPLETANT LA CIRCULAIRE DU 3 MARS 1995 CONCERNANT L'INDEMNITE POUR PRESTATIONS DE NUIT, DE SAMEDI ET DE DIMANCHE ET L'INDEMNITE POUR PRESTATIONS DE GARDE A DOMICILE EFFECTUEES PAR CERTAINS OFFICIERS DE LA POLICE COMMUNALE.	20.06.1997			III/IV.18
03/06/1999	ARRETE ROYAL RELATIF A L'INTRODUCTION DE LA POSSIBILITE D'UN CONGE PREALABLE A LA MISE A LA PENSION POUR LES MEMBRES D'UN SERVICE PROFESSIONNEL D'INCENDIE.	13.06.1999	A.R. du 14.09.2004 A.R. du 20.11.2007	11.10.2004 27.11.2007	III/IV.19
16/03/2000	AVIS AUX DEBITEURS D'INDEMNITES ALLOUEES AUX POMPIERS VOLONTAIRES DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE ET AUX AGENTS VOLONTAIRES DE LA PROTECTION CIVILE.	16.03.2000			III/IV.20
06/12/2001	CIRCULAIRE MINISTERIELLE RELATIVE AUX PRINCIPES GENERAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE LOCALE ET PROVINCIALE - ECHELLES DE TRAITEMENT DES OFFICIERS DES SERVICES D'INCENDIE.	22.12.2001			III/IV.21
20/03/2002	ARRETE ROYAL FIXANT LES DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A LA VALORISATION PECUNIAIRE DES SERVICES ANTERIEURS ACCOMPLIS PAR DES MEMBRES VOLONTAIRES DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE RECRUTES EN TANT QUE MEMBRES PROFESSIONNELS.	30.03.2002 + errat. 29.06.2002	A.R. du 02.06.2006	22.06.2006 Ed. 2	III/IV.22
15/04/2002	ARRETE ROYAL RELATIF A L'OCTROI D'UNE INDEMNITE POUR PRESTATIONS OPERATIONNELLES IMPREVUES AUX OFFICIERS PROFESSIONNELS DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE.	16.05.2002			III/IV.23
02/12/2003	ARRETE ROYAL RELATIF AU PECULE DE VACANCES POUR LES MEMBRES DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE.	29.12.2003			III/IV.24
22/12/2003	ARRETE ROYAL RELATIF A L'ALLOCATION DE FIN D'ANNEE POUR LES MEMBRES DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE.	31.12.2003	A.R. du 21.12.2006	28.12.2006	III/IV.25
09/06/2004	CIRCULAIRE MINISTERIELLE RELATIVE AU PECULE DE VACANCES DES MEMBRES DES SERVICES D'INCENDIE.	-			III/IV.26
08/04/2005	CIRCULAIRE RELATIVE AU CONGE PREALABLE A LA MISE A LA PENSION POUR LES MEMBRES D'UN SERVICE PROFESSIONNEL D'INCENDIE.	-			III/IV.27
15/06/2006	CIRCULAIRE MINISTERIELLE - INSTRUCTIONS AUX AUTORITES CONCERNEES A PROPOS DES CHEQUES-REPAS ET DU PECULE DE VACANCES DESTINES AUX MEMBRES DES SERVICES PUBLICS D'INCENDIE. Réf. II/JUR/06-001486-01	18.07.2006			III/IV.28
25/04/2007	LOI RELATIVE AUX PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC. <i>Extrait</i>	11.05.2007			III/IV.29

DATE	TEXTES	Moniteur belge	modifications	M.B.	CHAP.
16/05/2007	CIRCULAIRE N° 19 RELATIVE A LA FONCTION PUBLIQUE LOCALE : EVOLUTIONS DE CARRIERES "D5 EN D5.1" ET "D5/D5.1 EN D6" DES MEMBRES DES SERVICES D'INCENDIE.	25.05.2007			III/IV.30